

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Geschichte

Band: 14 (1964)

Heft: 4

Buchbesprechung: Le Comté de Bourgogne sous les Hohenstaufen, 1156-1208 [J.Y. Mariotte]

Autor: Courtieu, Jean

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

verzichten, als sie oft, wie etwa das Kabinettsstück über Gehorsamspflicht und Widerstandsrecht (Anm. 68 zu S. 217), ganz neue Ausblicke eröffnen. Von den Anmerkungen her erhält jetzt das Buch doch vielfach jenen Handbuchcharakter, der in der ursprünglichen Konzeption bewußt vermieden worden ist. Das immer noch gleich summarische Inhaltsverzeichnis vermag noch weniger zu genügen, und das sehr sorgfältig gearbeitete Register kann den Mangel naturgemäß auch nicht wettmachen. Diese Schwierigkeiten der Benützung haben allerdings auch ihr Gutes: der Leser kommt nicht darum herum, sich auch mit dem quellenmäßigen Unterbau einer meisterhaften Darstellung à fond auseinanderzusetzen.

Wetzikon

Hans Meßmer

J.-Y. MARIOTTE, *Le Comté de Bourgogne sous les Hohenstaufen, 1156—1208.*
Paris, Belle-Lettres, 1963. In-8°, 236 p. (*Cahiers d'Etudes comtoises,*
nº 4 — Vol. 56 des Annales Littéraires de l'Université de Besançon.)

Id., *Le royaume de Bourgogne et les souverains allemands du Haut-Moyen-age (888—1032)*, dans *Mémoires de la Société pour l'hist. du Droit et des Institutions des anciens pays bourguignons, comtois et romands*, 23^e fasc. (Dijon, 1962), p. 163—183.

En publiant dans leur collection des *Cahiers d'études comtoises* la thèse d'Ecole des Chartes de M. J.-Y. Mariotte, aujourd'hui directeur des services d'Archives de Haute-Savoie, les *Annales littéraires de l'Université de Besançon* ont mis à la disposition des médiévistes français et allemands un solide ouvrage qui dépasse largement le cadre des travaux régionaux.

M. Mariotte n'a pas hésité à faire table rase de toute l'histoire plus ou moins hypothétique du Comté de Bourgogne au XII^e siècle, histoire forgée au siècle dernier par toute une génération d'érudits locaux. Il a recouru aux sources, dispersées en de nombreux points, en mettant en pratique la formation diplomatique reçue à l'école des Chartes: c'est, je pense, sur ce point, qu'il faut particulièrement insister; M. Mariotte a fait œuvre d'historien, certes, mais plus que cela, il s'est révélé un excellent diplomate. C'est d'ailleurs ce qu'a si bien fait ressortir M. Maurice Rey, Professeur d'histoire du Moyen âge à la Faculté des Lettres de Besançon, dans la préface de cet ouvrage.

Sans doute, les recherches de l'érudit berlinois F. Gueterbock¹ ont-elles servi de base au travail de M. Mariotte (celui-ci d'ailleurs reconnaît dans son introduction devoir beaucoup à ces travaux); il n'en demeure pas moins que, par une méthode scientifique sûre, M. Mariotte est arrivé à des conclusions originales.

¹ F. GUETERBOCK, *Zur Geschichte Burgunds im Zeitalter Barbarossas*, dans *Zeitschrift schweiz. Gesch.*, XVIII; 2 (1937), p. 144—220.

On connaît, dans ses grandes lignes l'histoire du Comté de Bougogne dans la deuxième moitié du XII^e siècle; on sait l'influence qu'eut, sur cette région, le mariage de Frédéric Barberousse avec Béatrice, la fille unique du Comte de Bourgogne Renaud III. Lorsque ce dernier mourut, en 1148, son frère, Guillaume de Mâcon lui succéda jusqu'au mariage de Béatrice en 1156. L'empereur eut l'habileté de ménager les cousins de sa femme Etienne et Gérard et d'attirer dans son orbite l'archevêque de Besançon: on assiste alors dans toute la Bourgogne comtale, à un renouveau général dont les Cisterciens furent la cheville ouvrière. La lutte que l'Empereur mena contre la Papauté, le schisme qui déchira la Chrétienté à partir de 1159, une sorte d'anticléricalisme de la noblesse comtoise furent autant d'éléments qui rapprochèrent le Comté de son souverain. Il fallut attendre l'archevêque Evrard pour assister à un retour progressif du diocèse de Besançon à l'orthodoxie, tout en ménageant la susceptibilité impériale. Après la mort de Frédéric en 1190, la Comté, insensiblement, se détacha de ses souverains allemands: Otton, le successeur de Frédéric, n'eut pas la faculté d'adaptation de son père et les Comtois, de plus en plus, se tournèrent vers la branche cadette et vers la France.

M. Mariotte a su faire ressortir la souplesse de Frédéric pour gérer ce pays de langue et de tradition romanes. L'exemple du pariage, inconnu dans ses terres germaniques et bien appliqué dans la Comté est à cet égard caractéristique.

Il a montré que la pseudo-sentence de Mayence, par laquelle l'Empereur Henri VI aurait créé la commune de Besançon en 1190 n'a en fait (même si elle a existé) rien changé à une évolution naturelle de la cité épiscopale.

En étudiant, dans le chapitre final, l'administration du Comté, M. Mariotte nous a donné des indications précieuses sur le rôle des légats impériaux, sur le domaine comtal, sur la protection des églises, sur l'arbitrage. Regrettions qu'il soit passé trop vite sur le personnel administratif, mais peut-on lui en faire grief, quand la seule source, nous dit-il, est l'ensemble des listes de témoins des actes?

C'est un des mérites de M. Mariotte que de nous avoir donné, dans la deuxième partie de son travail, la plus riche peut être, une véritable leçon de diplomatique comtoise. Le catalogue des actes des Hohenstaufen concernant le Comté de Bourgogne peut à cet égard être cité en exemple: tous les actes sont cités, qu'ils existent en originaux, en copie ou qu'on ne les connaisse que par des mentions. L'étude diplomatique des chartes antiddatées de Clairefontaine, des diplômes cisterciens des années 1155—1157 est faite avec une grande rigueur scientifique; quant au style chronologique en Comté au XII^e siècle, M. Mariotte nous montre (sans peut-être nous en convaincre totalement) que c'était celui de la Nativité.

Les pièces justificatives sont bien choisies et l'ouvrage est accompagné d'un index des noms de lieux et de personnes que nous aurions aimé voir compléter d'un index des noms de matière.

Les conclusions de M. Mariotte ne sont certes pas définitives: trop de textes encore manquent à l'appel, qu'il faudra retrouver. Sachons gré cependant à l'auteur d'être parvenu, par la Diplomatique, à nous donner les éléments de base indispensables à l'édification d'une solide histoire comtoise.

C'est en 1907 que R. POUARDIN publia son ouvrage sur le royaume de Bourgogne (888—1038). Plus d'un demi-siècle après cette parution, son travail demeure classique malgré l'apport de nombreux historiens, presque tous de langue allemande. Il a semblé cependant nécessaire à M. Mariotte de faire le point de la question en un article d'une vingtaine de pages qui vient à son heure puisque les *Monumenta Germanie historica* annoncent pour prochaine la parution, dans leur série *Diplomata*, des actes des rois de Bourgogne. On pourra y voir plus clair dans ces rapports embrouillés qu'entretenirent au cours des IX^e et X^e siècles les souverains allemands et bourguignons et donner peut être raison à M. Mariotte qui tente de rehausser le prestige de la dynastie rodolphienne: quels furent les liens qui unirent les deux royaumes? Vassalité de fait, vassalité de droit du bourguignon envers l'allemand? Y eut-il à la fin du IX^e siècle un état bourguignon réellement indépendant? Toutes ces questions sont posées par l'auteur qui retrace à grands traits l'histoire des relations germano-bourguignonnes: indépendance au IX^e, tutelle au X^e, incorporation au XI^e: ce sont les trois volets d'un triptyque implacable, contre lequel les rodolphiens, quels que fussent leurs mérites ne purent rien: c'est à une véritable absorption d'un état faible par un état fort que l'on assiste. M. Mariotte pourra sans doute répondre à plusieurs des questions qu'il pose après la publication des actes des rois de Bourgogne dans les *M.G.H.*.

Besançon

Jean Courtieu

BERNHARD KIRCHGÄSSNER, *Wirtschaft und Bevölkerung der Reichsstadt Eßlingen im Spätmittelalter.* (Eßlinger Studien, Bd. 9.) Hg. vom Stadtarchiv Eßlingen am Neckar, 1964. 215 S.

Wir haben vor vier Jahren die Untersuchung B. Kirchgäßners über das Steuerwesen der Reichsstadt Konstanz, 1418—1460, angekündigt. Wenn wir unsere Leser auch auf seine neueste Arbeit über die Wirtschaft und Bevölkerung Eßlingens hinweisen, die von der Handelshochschule Mannheim als Habilitationsschrift angenommen wurde, so geschieht dies aus methodischen Gründen, denn sie reicht über die lokale Sphäre hinaus.

Es existiert in ganz Süddeutschland keine zweite Reichsstadt, die für die Zeit von 1360—1460 so zahlreiche Steuerbücher überliefert hat wie die Neckarstadt Eßlingen. Wie und was der Verfasser aus dieser erstklassigen Quellenserie herausholte, ist nicht nur für den Wirtschaftshistoriker von Bedeutung. Für eine genaue Prüfung der Bevölkerungs- und Wirtschaftsentwicklung einer Stadt bedarf es drei wichtiger Voraussetzungen, vor allem